



Fédération des Entreprises de Boulangerie – COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 17 avril 2019

Ouverture de boulangerie : la liberté d'entreprendre bafouée ?

C'est avec stupéfaction que la FEB (Fédération...) a découvert la volonté de la mairie d'Abrets en Dauphiné de bloquer le projet d'installation d'une boulangerie dans une commune limitrophe (à Charancieu).

La liberté d'entreprendre sera-t-elle bafouée en Isère ? Ces entreprises créent de la valeur, de l'emploi et garantissent un lien fort avec les populations vivant sur place.

Notre secteur est en pleine mutation, les entreprises doivent s'adapter à de nouvelles exigences de la part des français. Plus de proximité, plus de goût, plus de qualité sont les étalons des consommateurs isérois. Bloquer la concurrence n'est pas une saine mesure bien au contraire.

Les entrepreneurs qui souhaitent s'installer dans des départements parfois ruraux doivent être félicités et encouragés plutôt que freinés et montrés du doigt.

A propos de la FEB

La FEB est une organisation professionnelle ayant pour mission de regrouper et représenter les entrepreneurs français de boulangerie, pâtisserie et viennoiserie. Elle comprend plus de 260 adhérents, soit 80% environ du secteur des industries de BVP, des principales chaînes de boulangerie et panèterie. La FEB représente 8,5 milliards de chiffres d'affaires dont 1,9 milliards à l'export.

Elle est présidée par Sébastien TOUFLET (TOUFLET BOULANGER). Matthieu LABBE en est le délégué général.